

<http://www.jesuschristenfrance.fr/la-republique-contre-la-france/article/avortement-la-culture-de-mort-qui-ne-dit-pas-son-nom>

Avortement, la culture de mort qui ne dit pas son nom

- La République contre la France -

Publication date: vendredi 25 novembre 2022

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Avortement, la culture de mort qui ne dit pas son nom

Avortement, le totem progressiste

Extrait d'un article rédigé par Liberté politique, le 25 novembre 2022

« Les débats autour de la constitutionnalisation de l'avortement n'ont pas lieu, faute d'opposants. A l'Assemblée nationale, seulement quelques députés ont décidé de contrer ce « gadget sociétal », illustrant le chemin qu'il reste à parcourir pour inverser la tendance...

Un sujet venu des Etats-Unis

Il y a cinq mois, la Cour Suprême des Etats-Unis mettait au pilori un arrêt vieux de près de cinquante ans qui sacralisait l'avortement. Cadeau a posteriori de la présidence Trump, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire étatsunien est dotée de juges majoritairement conservateurs et c'est donc sous la présidence Biden que cette victoire pro-vie a vu le jour.

L'indignation des milieux progressistes a traversé l'océan et s'est emparée de la France ! Les propositions de divers camps politiques visant à sacraliser l'avortement ont alors fleuri dans une surenchère toute médiatique. Aurore Bergé, pour la majorité présidentielle, y est allée de son couplet, réglant au passage ses comptes avec elle-même. Toute l'extrême gauche a suivi ainsi qu'une partie de la droite en quête de « respectabilité » sociétale. Une poignée de députés s'est opposée à ce texte, les autres doivent être incités à le faire et des initiatives pour les y pousser existent pourtant déjà. Il faudra savoir se souvenir du vote de chacun et garder à l'esprit que les catholiques qui votent ce type de textes doivent être prioritairement battus aux élections.

Et demain l'euthanasie

Ce texte gravant dans le marbre la loi Veil préfigure les débats à venir sur l'euthanasie. » Il illustre la culture de mort, dénoncée par le saint pape Jean-Paul II, qui est sous-jacente dans un certain nombre de réformes dites "sociétales". Ces lois "sociétales" sont directement contraires à la loi de Dieu, contraires au Bien commun, contraires à ce dont a besoin la France.

Site source :

[Liberté politique](#)